

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION N° 2026-036

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril à 18h, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 10 avril 2026, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,
Xavier SILLON, Delphine VAZEUX, Laurent CAIOLO SERRA, Jocelyne MARTIN, Philippe ARNOL, Louise TEXIER, adjoints
Michel MARTIN, Maire délégué Venosc, Philippe PRIMATESTA, Maire délégué Mont de Lans,
Eric HAZAK, Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Sébastien CROZET, Angélique MOUNIER, Mélanie FIAT, Etienne DRUMAIN, Claire CHALVIN, Marie-Hélène COING, Christophe AUBERT, Fabien VEYRAT, Emilie-Rose VIGNERI BRUN, conseillers municipaux.
Pouvoirs : Nicolas LAMBERT donne pouvoir à Louise TEXIER

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a nommé Delphine VAZEUX pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

COMMANDE PUBLIQUE – 1.2 – Délégation de service public

OBJET : Contrat DSP pour la construction et l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes – Homologation de la grille tarifaire été 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29 ;
Vu le contrat de délégation de service public pour la construction et l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes ;
Vu la grille tarifaire en annexe ;
Vu l'argumentaire du délégataire relatif à la mise en œuvre de la clause de révision des tarifs annexée à la présente délibération.

Monsieur Xavier SILLON expose à l'assemblée que conformément à l'article 33.6 du contrat de délégation de service public d'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable, la Société SATA Group doit soumettre préalablement au conseil municipal la grille tarifaire applicable au service public des remontées mécaniques dont l'exploitation lui a été confiée.

L'examen de la grille tarifaire fait apparaître une hausse des tarifs de 3 %. Ce taux est inférieur au plafond permis par la clause d'indexation tarifaire prévue à l'article 34.2 du contrat, fixée à +3,14%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la grille tarifaire proposée par le délégataire, exploitant des remontées mécaniques et du domaine skiable, pour la période estivale 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance, Delphine VAZEUX

Pour extrait conforme,
Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS



HOMOLOGATION TARIFAIRE ÉTÉ 26

Les montants indiqués dans les tableaux ci-dessous sont soumis à la TVA, TVA valorisée au 1er janvier de l'année en cours

SAISON ETE 26 - DU SAMEDI 13 JUIN 2026 AU DIMANCHE 30 AOUT 2026

TITRES BIKE PARK JOURNEE - SEJOURS - SAISON - Du samedi 13 juin au dimanche 30 août 2026 inclus

OFFRE OPENING - WE du 30 mai au 6-7 juin 2026

Journée	E23	E24	E25	E26
Bike Park Adulte / Enfant / Senior * - Venosc	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Bike Park Grand Senior * - Venosc				4,50 €
Bike Park Adulte* - Jandri - Diabie - Venosc	23,00 €	25,00 €	26,00 €	26,00 €
Bike Park Enfant / Sénior* - Jandri - Diabie - Venosc		10,00 €	19,00 €	19,00 €
Bike Park Grand Sénior* - Jandri - Diabie - Venosc				8,00 €

OFFRE FAMILLE - du 13 juin au 30 août 2026

Journée	E23	E24	E25	E26
Famille Découverte**	88,00 €	88,00 €	96,00 €	96,00 €
Base 1 ou 2 adultes/séniors max + 2 enfants				24,00 €
** Enfant supplémentaire	22,00 €	22,00 €	24,00 €	24,00 €

TITRES SAISON - DU 08 MAI AU 30 AOUT 2026 + DU 17 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2026

Saison	E23	E24	E25	E26
VTT Saison 3 domaines Adulte*	305,00 €	305,00 €	335,00 €	345,00 €
VTT Saison 3 domaines Enfant / Sénior*	260,00 €	260,00 €	286,00 €	294,50 €
VTT Saison 3 domaines Grand Sénior*				103,50 €

TITRES 4H - JOURNEE & SEJOURS - du 13 juin au 30 août 2026

Journée & Séjours Adultes *	E23	E24	E25	E26
4h	23,00 €	23,00 €	25,00 €	26,00 €
1 jour	29,50 €	29,50 €	32,00 €	33,00 €
2 jours	51,00 €	51,00 €	55,30 €	57,00 €
3 Jours Liberté (JNC)	72,00 €	72,00 €	78,10 €	80,00 €
4 jours	87,00 €	87,00 €	94,40 €	97,00 €
5 jours	102,00 €	102,00 €	110,70 €	114,00 €
6 jours	116,00 €	116,00 €	125,90 €	129,50 €
7 jours	135,00 €	135,00 €	146,50 €	151,00 €
8 jours	154,00 €	154,00 €	167,10 €	172,00 €
9 jours	173,00 €	173,00 €	187,70 €	193,50 €
10 jours	192,00 €	192,00 €	208,30 €	214,50 €

Journée & Séjours Enfants *

Journée & Séjours Enfants *	E23	E24	E25	E26
4h	17,50 €	17,50 €	19,00 €	19,50 €
1 jour	23,00 €	23,00 €	25,00 €	26,00 €
2 jours	40,50 €	40,50 €	43,30 €	45,00 €
3 Jours Liberté (JNC)	58,00 €	58,00 €	62,90 €	65,00 €
4 jours	69,00 €	69,00 €	74,90 €	77,00 €
5 jours	80,50 €	80,50 €	87,30 €	90,00 €
6 jours	92,00 €	92,00 €	99,60 €	103,00 €
7 jours	107,00 €	107,00 €	116,10 €	119,50 €
8 jours	122,50 €	122,50 €	132,90 €	137,00 €
9 jours	137,50 €	137,50 €	149,20 €	153,50 €
10 jours	153,00 €	153,00 €	166,00 €	171,00 €

Journée & Séjours Grand Sénior *

Journée & Séjours Grand Sénior *	E23	E24	E25	E26
4h				8,00 €
1 jour				10,00 €
2 jours				17,00 €
3 Jours Liberté (JNC)				24,00 €
4 jours				29,00 €
5 jours				34,00 €
6 jours				39,00 €
7 jours				45,00 €
8 jours				51,50 €
9 jours				58,00 €
10 jours				64,50 €

TITRES PIETONS - Du samedi 13 juin au dimanche 30 août 2026 inclus

OFFRE OPENING - du 30 mai au 12 juin 2026 inclus

Journée - Tarif unique	E23	E24	E25	E26
Piéton Accès 3 200m - Adulte / Enfant / Sénior	15,00 €	18,00 €	19,00 €	19,00 €
Piéton Accès 3 200m - Grand sénior*				5,50 €
Piéton Accès 3 400m - Adulte*	23,00 €	25,00 €	26,00 €	26,00 €
Piéton Accès 3 400m Enfant / Sénior*	23,00 €	23,00 €	19,00 €	19,00 €
Piéton Accès 3 400m Grand sénior*				8,00 €

OFFRE FAMILLE - du 13 juin au 30 août 2026

Journée	E23	E24	E25	E26
Famille Découverte **	88,00 €	88,00 €	96,00 €	96,00 €
Base 1 ou 2 adultes et/ou seniors + 2 enfants				24,00 €
** Enfant supplémentaire	22,00 €	22,00 €	24,00 €	24,00 €
Famille Exalt **	186,00 €		192,00 €	192,00 €
Base 1 ou 2 adultes et/ou seniors + 2 enfants				48,00 €
** Enfant supplémentaire	46,50 €		48,00 €	48,00 €

TITRES SAISON - DU 04 MAI AU 30 AOUT 2026 + DU 17 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2026

Journée	E23	E24	E25	E26
Adulte *	295,00 €	295,00 €	310,00 €	320,00 €
Enfant / sénior *	230,00 €	230,00 €	240,00 €	240,00 €
Grand sénior *				96,00 €

TC VENOSC

passages	E23	E24	E25	E26
1 Passage	3,30 €	3,30 €	3,30 €	3,30 €
2 Passages	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €
3 Passages	9,80 €	9,80 €	9,80 €	9,80 €
4 Passages	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €
5 Passages	16,30 €	16,30 €	16,30 €	16,30 €
6 Passages	19,50 €	19,50 €	19,50 €	19,50 €
7 Passages	22,80 €	22,80 €	22,80 €	22,80 €
8 Passages	26,00 €	26,00 €	26,00 €	26,00 €
9 Passages	29,30 €	29,30 €	29,30 €	29,30 €
10 Passages	32,50 €	32,50 €	32,50 €	32,50 €
11 Passages	35,80 €	35,80 €	35,80 €	35,80 €
12 Passages	39,00 €	39,00 €	39,00 €	39,00 €
40 Passages	104,00 €	104,00 €	104,00 €	104,00 €
Saison	124,80 €	124,80 €	124,80 €	124,80 €

ACCES PIETON - JOURNEE & SEJOURS - du 13 juin au 30 août 2026

Titres Piéton	E23	E24	E25	E26
1 Passage Luge	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
10 Passages Luge	40,00 €	40,00 €	40,00 €	41,00 €
20 Passages Luge	70,00 €	70,00 €	70,00 €	72,00 €
Adulte Journée - destination 3400 m*	29,50 €	29,50 €	32,00 €	33,00 €
Enfant / Sénior Journée - destination 3400 m*	23,00 €	23,00 €	25,00 €	26,00 €
Grand Senior Journée - destination 3400 m*				10,00 €
Adulte - 3 Jours Liberté*	39,50 €	40,50 €	45,00 €	46,50 €
Enfant / Senior 3 Jours Liberté*	32,00 €	32,00 €	35,00 €	36,00 €
Grand Senior - 3 Jours Liberté*				14,00 €
Adulte - 6 Jours*	56,50 €	56,50 €	62,00 €	64,00 €
Enfant / Sénior - 6 Jours*	46,00 €	46,00 €	51,00 €	52,50 €
Grand Sénior - 6 Jours*				19,00 €
Aller Parapente	11,00 €	11,00 €	12,00 €	12,50 €
Adulte - accès 2400*	9,50 €	9,50 €	10,00 €	10,50 €
Enfant / Sénior - accès 2400*	8,50 €	8,50 €	8,50 €	9,00 €
Grand Sénior - accès 2400 *				3,00 €
Piéton Exalt 3 stations	63,00 €		64,00 €	64,00 €

*Adulte : de 13 à 64 ans - Enfant : de 5 à 12 ans - Senior : de 65 à 71 ans - Grand Senior : à partir de 72 ans

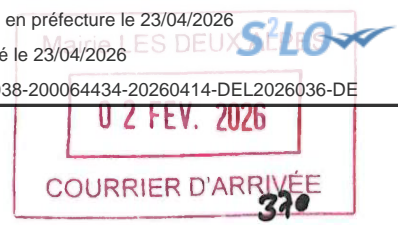
Tarifs hors assurance et hors coût du support "ski-carte" (+ 2 € par forfait) - Support gratuit pour les Piétons Accès / piétons Journée / Passages verosc de 1 à 11 passages / Passages Luge - Support obligatoire pour toutes les journées rechargeable et non remboursable



- Pour attribution
- Police Municipale
- D. Communication
- D. Ressources et Moyens
- D. Ressources Humaines
- D. Aménagement
- D. Relations à la Population
- D. Service à l'Environnement
- D. Sécurité

Assemblée en

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 038-200064434-20260414-DEL2026036-DE



Mr Stéphane SAUVEBOIS
MAIRIE des 2 ALPES
48 av de la Muzelle
38860 Les 2 Alpes

Alpe d'Huez, le 30 janvier 2026

Objet : Grilles tarifaires Eté 2026
Contrat DSP SATA Group

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint les grilles tarifaires pour la saison estivale 2026.

En ce qui concerne les grands principes de cette grille estivale, nous proposons une augmentation générale à hauteur de 3% après deux saisons d'augmentation successives à 5% suite aux investissements substantiels réalisés dans le cadre du nouveau Jandri.

Le produit bestseller, le tarif journée VTT/Piéton passe de 32€ à 33€. Le forfait saison VTT passe de 310€ à 320€.

En revanche, plusieurs produits majeurs restent stables :

- Le titre journée Bike Park du 30 mai au 7 juin à 15€,
- Le produit famille pour deux adultes et deux enfants à 96€
- Les titres liés à la mobilité pour la TC de Venosc
- Stabilité des prix pour le passage à la luge d'été 5€.

Autre point majeur dans la grille, la création d'une catégorie grand sénior, pour les personnes de plus de 72 ans avec une remise sur l'ensemble de la grille égale à 70% du plein tarif. Le reste de la grille reste inchangé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabrice BOUTET
Directeur Général SATA Group